



# Affirmer les droits des personnes accompagnées

**A.G.E.S.T.L**

Association pour la Gestion des  
Etablissements Spécialisés  
Toulouse Lautrec

## Présentation de l'objectif:

L'objectif est de renforcer les modalités d'expression des personnes accompagnées et l'effectivité de leurs droits.



## Objectifs:

- Diversifier les formes d'expression et l'accessibilité des instances de participation collectives.
- Définir avec les personnes les besoins en communication et les accompagnements nécessaires au plein exercice de leurs droits: supports adaptés, facilitateurs, outils numériques, savoirs expérientiels, pair-émulation, formations partagées.

## Difficultés rencontrées

Mettre en œuvre la démarche nécessite de planifier des rencontres régulières sur de longues périodes, pour:

- Accorder le temps nécessaire à chacun et répondre aux besoins spécifiques.
- Concevoir des supports de communication adaptés et personnalisés.
- Proposer des modalités d'organisation et un environnement favorable à la participation.

## Modalités de mise en place

Favoriser l'accessibilité de chaque instance de participation:

- Instaurer une méthodologie permettant aux participants de s'approprier leur rôle.
- Rechercher des améliorations à la participation, en s'appuyant sur l'expertise, les potentialités de chacun et l'expérimentation.
- S'adapter aux besoins spécifiques en mobilisant les accompagnements nécessaires.
- Recenser, créer et partager des supports de communication adaptés par thématique.
- Découvrir et se former à l'utilisation d'outils numériques facilitant la compréhension et levant les obstacles à la participation.

## Pérennisation du Projet:

- Intégrer cette démarche à l'amélioration continue de la qualité (planification, coordination et pilotage).
- Systématiser la méthodologie pour l'ensemble du fonctionnement institutionnel afin de renforcer la participation et l'autodétermination.
- S'appuyer sur des projets concrets apportant des résultats visibles, par étape, pour nourrir la dynamique collective.
- Adapter l'organisation pour concevoir des environnements capacitants (accessibilité, souplesse, disponibilité...)
- Initier des partenariats spécifiques pour promouvoir l'expression des personnes.

## Points de Vigilance:

Entretenir la dynamique collective et soutenir les personnes engagées dans le projet.

Connaitre les profils spécifiques, les modalités de communication (expression et compréhension).

Prendre en considération les facteurs environnementaux.

Trouver des aménagements, des moyens d'expression.

Favoriser les occasions d'expérimentation.